



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nécessaire rénovation de la ligne ferroviaire Paris-Orléans

Question écrite n° 3858

Texte de la question

Mme Caroline Janvier alerte Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'état inquiétant du réseau ferroviaire en Région Centre-Val-de-Loire et particulièrement entre Paris et Orléans. Retards sur la ligne, arrêts de circulation causés par des incidents techniques, suppressions de train, allongement de la durée des trajets lié à la vétusté du réseau. Autant d'aléas que vivent quotidiennement de nombreux citoyens utilisant le réseau Intercités, en particulier dans l'Orléanais. Chaque jour, des milliers de personnes transitent entre Paris et Orléans dans les deux sens de circulation pour des raisons professionnelles. La bonne tenue du réseau ferroviaire est pour l'Orléanais un enjeu de développement territorial et d'attractivité économique. En effet de nombreux salariés de grands groupes établis à Orléans vivent à Paris, et de nombreux orléanais, qui participent à la vie économique de la ville, travaillent sur Paris. La proximité d'Orléans avec la capitale est un atout pour la jeune métropole qu'il est nécessaire, *a minima* de préserver, sinon de renforcer. Enfin, la bonne tenue du réseau est bien entendu un enjeu vital de sécurité. Les récents incidents techniques liés à l'aiguillage à proximité d'Orléans devraient collectivement alerter, car le spectre de la catastrophe de Brétigny-sur-Orge est encore présent dans de nombreux esprits. Elle souhaiterait savoir ce qui peut être entrepris pour rénover la ligne Paris-Orléans-Blois-Tours afin de soulager le quotidien des milliers de citoyens, usagers de cette ligne.

Texte de la réponse

La liaison Paris-Orléans-Blois-Tours, et en particulier la section Paris-Orléans, fait partie des itinéraires dont l'intérêt est aussi bien régional que national. Du point de vue de l'infrastructure, un effort particulier de remise à niveau est prévu avec le remplacement des caténaires en Île-de-France, la création d'un poste d'aiguillages télécommandé à Artenay ou encore le renouvellement de la voie entre Blois et La-Ville-aux-Dames. Au-delà de ces travaux de régénération, des travaux de modernisation sont actuellement engagés, avec notamment la création des installations permanentes de contre-sens entre Toury et Cercottes, dans le contrat de plan État-Région 2015-2020. Ces travaux engendrent bien sûr à court terme des perturbations des circulations, avec des allongements de temps de parcours et parfois des coupures ponctuelles, dont SNCF Réseau tente de limiter les impacts au maximum. La fiabilité des circulations sera en revanche améliorée à moyen terme, avec une réduction des incidents liés à l'infrastructure et une meilleure gestion possible des situations dégradées. Concernant les services ferroviaires offerts aux voyageurs, la plupart des liaisons Paris-Orléans évoquées sont désormais du ressort de la région Centre-Val-de-Loire. En effet, les liaisons Paris-Orléans-Blois-Tours ainsi que Paris-Orléans-Bourges-Montluçon ont été transférées, la région agissant désormais en tant qu'autorité organisatrice. Pour ce qui concerne les relations Paris-Orléans assurées par l'activité Intercités, dont l'État demeure l'autorité organisatrice, des améliorations sont à prévoir à court et moyen termes, avec l'équipement des rames Corail en points d'accès wifi dès le premier semestre 2019, permettant aux voyageurs de mettre à profit leur temps de trajet. L'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) bénéficiera par ailleurs du renouvellement complet entre 2023 et 2025 de son matériel roulant, par des rames nouvelles automotrices, aptes à 200 km/h et offrant un bien meilleur confort. Les premières commandes auront lieu en 2019 et un

nouveau schéma de desserte sera mis en place à l'horizon du renouvellement des rames. Ces démarches sont de nature à améliorer largement la qualité des circulations entre Paris, Orléans, Blois et Tours, au bénéfice des voyageurs et du dynamisme de cette région.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3858

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2017](#), page 6294

Réponse publiée au JO le : [31 juillet 2018](#), page 6977